



# Évaluation du Prêt canadien aux apprentis



## AU SUJET DU PROGRAMME

Le Prêt canadien aux apprentis offre des prêts sans intérêt pouvant aller jusqu'à 4 000 dollars par période de formation technique (demande minimale de 500 dollars). Le montant du prêt peut atteindre un maximum à vie de 20 000 dollars ou l'équivalent d'un maximum de cinq périodes de formation technique. Le programme a été conçu pour aider les apprentis inscrits à un programme Sceau rouge à assumer les coûts liés à leur formation d'apprenti.



## PRINCIPALES CONSTATATIONS



L'évaluation montre que le prêt contribue à l'achèvement de la formation.



Une proportion plus élevée que la moyenne de femmes, de bénéficiaires autochtones, de personnes handicapées et de bénéficiaires âgés a indiqué que les prêts étaient importants ou très importants pour couvrir leurs dépenses.

Sur une période allant de 2015 à 2017, environ



**1/3**

**de la population admissible** a utilisé le prêt, et le taux d'utilisation était à peu près le même pour les hommes et les femmes.

Au cours de la même période, seulement **4.0%** des bénéficiaires du Prêt canadien aux apprentis ont utilisé le prêt en tant que seule source de soutien financier offert par le gouvernement du Canada.



Cependant, la plupart des apprentis continuent d'éprouver des difficultés à joindre les deux bouts pendant leur formation technique.



## RECOMMANDATION

Le programme doit mettre l'accent sur la sensibilisation des groupes sous-représentés chez les bénéficiaires du prêt, tant en ce qui a trait à la promotion du programme qu'à la clarification de ses principales caractéristiques, afin que davantage d'apprentis dans le besoin puissent en bénéficier.

Le rapport complet de l'évaluation du Prêt canadien aux apprentis est disponible au :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/pre-t-canadien-apprentis-phase2.html>

